

Environ 70 personnes ont participé à la réunion.



GROIX

Mobilisation des Gardiens du Large : elle ne faiblit pas

Le projet éolien Pennavel fait toujours l'objet d'une opposition de la part des « Gardiens du large ». Ils ont organisé une nouvelle réunion publique.

● Le projet éolien Pennavel, toujours en cours de développement au large de Groix, promet d'être le premier parc flottant en France de dimension dite « commerciale » (250 puis 750 MW). Sa mise en service est annoncée pour 2031. Jeudi 16 octobre, l'association Les Gardiens du large a organisé une nouvelle réunion publique, à laquelle 70 personnes ont participé, pour redire leur opposition au projet.

Impact écologique

L'association milite contre le projet par les voix de Gérard Soufflet et Nathalie Beauzemont. Pour ces deux ingénieurs, cette quarantaine d'éoliennes de plus de 300 m de haut sera « inutile », pour un coût

d'investissement de 4,6 milliards d'euros, « ceci aux frais du contribuable et du consommateur d'électricité ».

Les opposants, par la voix de Nathalie Beauzemont, s'alarment : des « ravages écologiques vont être catastrophiques. Des dizaines d'espèces d'oiseaux protégées seront purement condamnées, les bruits sous-marins perturberont la faune. Ifremer a par ailleurs publié une étude consternante concernant 228 substances chimiques identifiées qui pollueront à terme les fonds marins ». Contacté par mail, le consortium Pennavel tient à rappeler qu'une « étude d'impact environnemental, confiée à Setec Énergie Environnement, inclut une évaluation détaillée du comportement de l'avifaune pendant les différentes phases du projet. Nous pouvons assurer qu'aucune espèce d'oiseaux protégée ne sera bien sûr « condamnée ». Pennavel prévoit un suivi comportemental des espèces pendant l'exploitation, et la mise en œuvre des mesures de réduction des impacts, pour lesquelles une enveloppe de 20 M€ est prévue. Les sensibilités au bruit sous-marin lié aux travaux et le risque de dérangement des mammifères marins sont temporaires,

durant la phase d'installation [...] ». Quant aux rejets, la société assure qu'ils sont « marginaux [...] ».

L'avenir du groupe Bay Wa Ag

« On peut ajouter à cela, la structure financière défaillante de ses investisseurs. En effet, en juillet 2024, le groupe munichois Bay Wa Ag, porteur du projet, était au bord de la faillite. À l'heure qu'il est, le chiffre d'affaires du groupe s'est encore effondré de 17 % ».

Pennavel explique que « BayWa AG, principal actionnaire de BayWa r.e., a lancé un plan de restructuration en juillet 2024, et a depuis conclu un accord avec ses actionnaires et ses banques créancières afin de stabiliser sa situation financière. Le groupe n'est en aucun cas en faillite. [...] Rappelons que Pennavel et ses actionnaires ont d'ailleurs déjà versé à l'État et à RTE - conformément au cahier des charges de l'appel d'offres - près de 75 M€ de garanties. Pennavel a recruté ces derniers mois une équipe de quinze personnes, dont une dizaine est basée à Lorient. »

Pratique

Association Les Gardiens du large. Site : www.gardiensdularge.org ; contact : Gérard Soufflet au tél. 06 19 32 34 74.